

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 14 Juin 2023

Présents : 11	<p>L'an deux mille vingt-trois, le quatorze Juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'action Sociale se sont réunis à MÉSANGER, à la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Mésanger, sous la présidence de Madame Nadine YOU</p> <p><u>Étaient présents</u> : Mme YOU Nadine, Mme Anne-Marie HENRY, Mme Noëlle BICHON, Mr Célestin CHARBONNIER, Mme Brigitte FILA, Mr Fernand LEGRAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, Mr Henri SEBILEAU, Mme Sandrine SUTEAU, Mr Philippe THIBAUDEAU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mr Noëli AUNEAU,</p> <p><u>Étaient absents</u> : Mme Annie-Flore POISSON,</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Madame Violette DEROUET, Armelle ROBIN</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Sandrine SUTEAU</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 08 Juin 2023</p>
Excusés : 1	
Absents : 1	
Votants : 11	
En exercice : 13	
<p>Délibération certifiée exécutoire par la Présidente, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu,</p> <p>Le <u>200623</u></p> <p>Publiée, le <u>200623</u></p> <p>Notifiée, le _____</p>	
<p>Délibération n°23.03.01</p>	<p><u>ABS</u> Analyse de Besoins Sociaux : Diagnostic et analyse territorial</p>

Plus qu'une obligation l'analyse des besoins sociaux est l'opportunité de faire un diagnostic de la commune, repérer les enjeux de la commune et les besoins de sa population afin de trouver des solutions à court, moyens ou longs terme.

L'Analyse des Besoins Sociaux a été réalisé en interne au sein du CCAS de Mésanger par Mr QUILLIOU (chargé de mission pour la commune) qui a travaillé sur plusieurs axes et thématiques en collaboration avec la chargée du CCAS et un comité de pilotage regroupant des membres du CCAS ou de la commission affaires sociales.

Les membres du CCAS ont pu étudier le rapport réalisé en amont du Conseil d'Administration.

Les Thématiques abordées sont :

- La démographie, les ménages et les revenus des Mésangéens,
- Le cadre de vie (Education, structures enfances, personnes en situation de handicap, mobilité, accès aux loisirs et culture),
- L'emploi et l'insertion professionnelle,
- Le logement,
- L'accès au droit.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment l'article R 123-1

Vu le décret n°2016-824 du 21 Juin 2016 relatif aux missions des centres communaux d'actions sociales

Vu la délibération 2022_01_08 du 02/03/2022 désignant le COPIL ABS

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **PRENDRE ACTE** des résultats de l'Analyse des Besoins sociaux menée par le CCAS de Mésanger, annexé à la présente délibération, afin de déterminer des enjeux sociaux des années à venir.

Pour extrait conforme au registre

Mme YOU Nadine
Présidente du CCAS